



Organismes exotiques envahissants

Le frelon asiatique

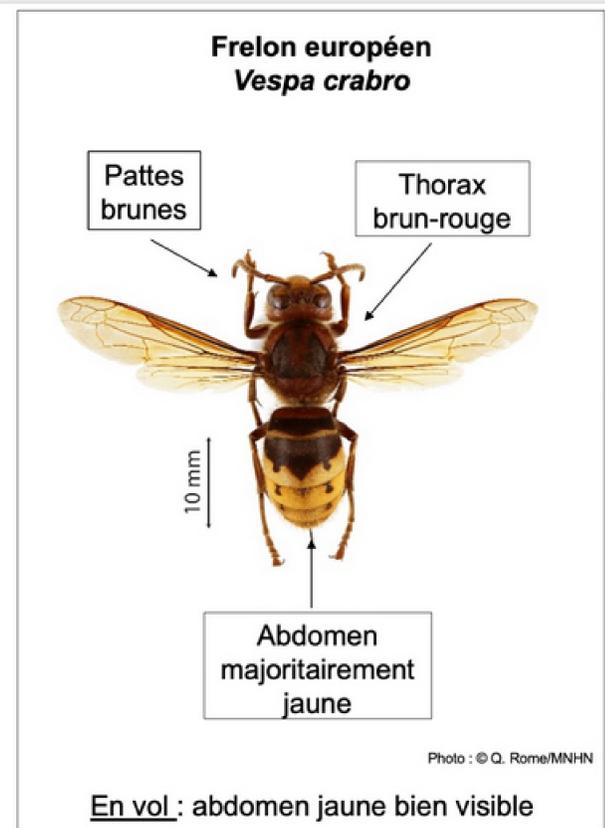
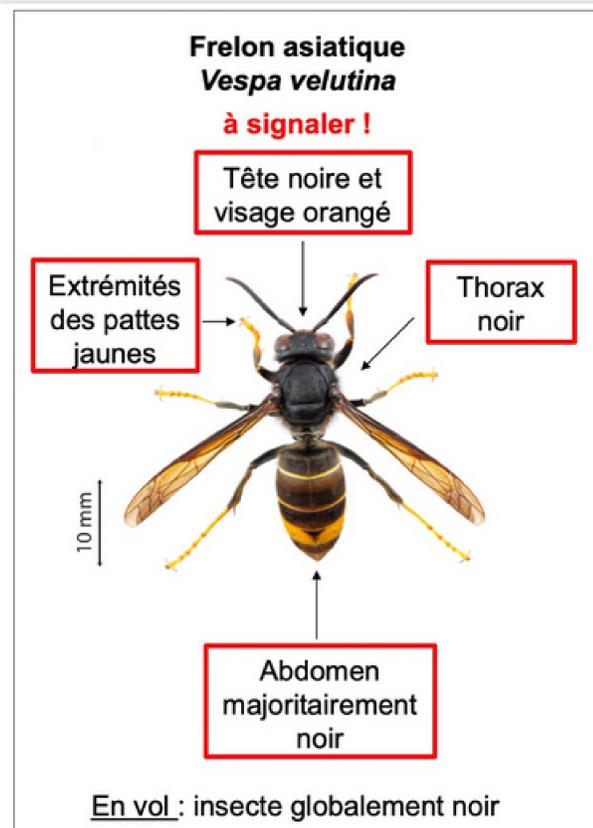


Reconnaître le frelon asiatique et son nid

Originnaire du sud de l'Asie, le frelon asiatique a été introduit en Europe en 2004.

Il colonise la Suisse depuis 2017.

Se nourrissant entre autres d'abeilles domestiques et d'insectes indigènes, il est une **menace pour l'économie apicole, la biodiversité ainsi que pour la santé publique.**



Nid primaire (mars-mai) proche des habitations.



Nid secondaire (juillet-octobre) dans les arbres.

Nid de frelon européen:

- grande ouverture sur le bas
- souvent dans des cavités



Que faire si je vois un frelon asiatique ou un nid?

1. Photographiez ou filmez l'insecte, le nid et toute autre découverte suspecte. **Au moins un individu doit être clairement visible.** Ne pas s'approcher à moins de 5 m d'un nid. Ne pas intervenir soi-même.
2. Notez la date, l'heure, le lieu et l'environnement (par ex. ruches, forêt)
3. Reportez les cas suspects via la plateforme suisse :



frelonasiatique.ch



4. Si l'observation de nid est validée, la Taskforce frelon asiatique vous contactera pour spécifier la marche à suivre.
5. Confirmez via le site www.frelonasiatique.ch que le nid a bien été détruit, à quelle date et par quelle entreprise.